



Sablé Tennis de Table

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

Samedi 17 juin 2017

REGLEMENT

Le club du Sablé Tennis de Table (72) organise un tournoi homologué national sous le numéro 472/2016-B ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

ARTICLE 1 : DATE ET LIEU

Le tournoi se déroulera dans le gymnase du collège Anjou le **Samedi 17 Juin 2017 de 08h00 à 22h00**.

L'adresse du gymnase est la suivante : 2, Rue François Mauriac, 72300 Sablé-sur-Sarthe.

ARTICLE 2 : MATERIEL ET INFRASTRUCTURES

Le Sablé TT met à votre disposition 18 tables pour la compétition. Vous disposerez également de marqueurs, de tables d'arbitrage et de chaises.

Durant le tournoi, vous aurez accès à :

- ✓ 2 salles pour la compétition ;
- ✓ Des gradins ;
- ✓ Deux vestiaires masculins et deux féminins avec douches chaudes.

Le gymnase est un lieu public, c'est pourquoi nous vous demandons de nous aider à maintenir cet endroit propre pour le bien-être de tous. **Toute dégradation sera à la charge de la personne concernée.**

ARTICLE 3 : TABLEAUX, DROITS D'INSCRIPTION, HORAIRES, LOTS

Tableau	Catégorie	Point.	Début	Droit d'inscription	Nb inscrits maximum	Vainqueur	Finaliste	½ finaliste	¼ finaliste
A	500 - 799	08h30	09h00	7 €	48	Coupe 60 €	Coupe 30 €	15 €	Lot
B	500 - 1399	09h30	10h00	7 €	48	Coupe 60 €	Coupe 30 €	15 €	Lot
C	500 - 999	11h00	11h30	7 €	48	Coupe 60 €	Coupe 30 €	15 €	Lot
D	500 - 1599	12h30	13h00	7 €	48	Coupe 90 €	Coupe 45 €	20 €	Lot
E	500 - 2099	13h30	14h00	7 €	48	Coupe 160 €	Coupe 80 €	40 €	Lot
F	Jeunes junior max 500 - 899	13h30	14h00	5 €	24	Coupe Bon d'achat 40 €	Coupe Bon d'achat 20 €	Lot	Lot
G	500 - 1199	15h00	15h30	7 €	48	Coupe 60 €	Coupe 30 €	15 €	Lot
H	500 - 1799	16h30	17h00	7 €	48	Coupe 100 €	Coupe 50 €	25 €	Lot
I	Toutes séries	17h30	18h00	8 €	48	Coupe 400 €	Coupe 200 €	100 €	Lot
J	Féminines	17h30	18h00	5 €	24	Coupe 60 €	Coupe 30 €	15 €	Lot

Le nombre de participants par tableau individuel est limité à 48 joueurs excepté les tableaux F et J limités à 24 joueurs.

Réduction de 1€ pour toute inscription dans 2 tableaux.

Réduction de 2€ pour toute inscription dans 3 tableaux pour les jeunes jusqu'à Junior classés 500 à 899 (voir Article 5)

Les podiums sont faits à chaque fin de tableau.

ARTICLE 4 : TIRAGE AU SORT PUBLIC

Le tirage au sort public aura lieu le **samedi 17 juin 2017 à 8h00** au gymnase Anjou à Sablé-sur-Sarthe.

ARTICLE 5 : INSCRIPTION AU TOURNOI

Les inscriptions au tournoi se feront jusqu'au **vendredi 16 Juin 2017 à 21h** via notre site internet : <http://sablett.fr/tournoi-national-2017/>

Les points à renseigner obligatoirement sont votre nom et prénom, votre numéro de licence, votre catégorie, vos points en phase 2 de la saison en cours, votre club et le(s) tableau(x) souhaité(s).

Les droits d'inscription figurent dans l'article 3 et seront à régler sur le lieu de compétition par espèces ou par chèque à l'ordre du « Sablé TT ».

Chaque participant peut s'inscrire dans **2 tableaux maximum**.

Les **jeunes** (jusqu'à Junior) classés 500 à 899 peuvent s'inscrire dans le tableau F en plus des 2 tableaux, soit **3 tableaux maximum**.

Les joueurs éliminés d'au moins un tableau peuvent **s'inscrire dans un tableau supplémentaire** (sous réserve de place disponible) jusqu'à **30 mn avant le démarrage de celui-ci**.

Contact : Florian BEAUDRON ; f.beaudron@laposte.net ; 06.89.97.92.42

ARTICLE 6 : REGLES APPLICABLES

Les règles d'arbitrage sont celles des réglementations fédérales en vigueur. La présentation de la licence (phase 2) est obligatoire sous forme numérique (Appli FTTT) ou sous forme papier.

Le juge arbitre de la compétition sera Éric DUBÉROS (AR, JA1, JA2, JA3) et le Spidman sera Stéphane Ollivier (AR, JA1, JA2, JA3).

L'accès aux aires de jeu est strictement réservé aux joueurs et à l'arbitre. Les joueurs évolueront en tenue sportive réglementaire (short et chemisette/tee-shirt) et chaussures de salle propres.

ATTENTION : les balles plastiques étant blanches, **short et chemisette/tee-shirt blancs sont interdits**.

Les benjamins peuvent participer à tous les tableaux.

Les féminines peuvent s'inscrire dans tous les tableaux (dans la mesure de l'article 4).

ARTICLE 7 : POINTAGE

Les joueurs doivent se faire pointer à la table prévue à cet effet ½ heure (30 mn) avant le début de leur 1^{er} tableau. Les classements pris en compte sont ceux en vigueur pour la phase 2 de la saison en cours.

ARTICLE 8 : FORFAITS

Le forfait d'un joueur peut être prononcé par lui-même auprès des juges arbitres pendant la compétition. Cependant, dans le cas où un joueur ne se présenterait pas à la table de jeu à laquelle il est appelé, le JA pourra prononcer le **forfait du joueur 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom**.

ARTICLE 9 : RECOMPENSES

La dotation totale du tournoi est d'une valeur globale de plus de **2800 €** répartis en lots, numéraire, bons d'achats, et récompenses.

Les joueurs participant aux ½ finales de chaque tableau seront récompensés. Le club se réserve le droit de réduire la dotation de lots si le nombre d'inscrits minimum n'est pas atteint :

- Si un tableau est rempli à moins de 50 %, les dotations seront de 75 % de la dotation de départ.
- Si un tableau est rempli à moins de 33 %, les dotations seront de 50 % de la dotation de départ.
- Si un tableau est rempli à moins de 20%, le tableau peut être annulé par l'organisation et le JA.

ARTICLE 10 : RENCONTRES

Le déroulement du tournoi pour les tableaux simples se fera en poules de 3 où les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Toutes les parties du tournoi se dérouleront au meilleur des cinq manches.

Le joueur perdant devra arbitrer la partie suivante.

Toutes les rencontres se joueront en **balles plastiques** agréées ITTF fournies par le Sablé TT.

ARTICLE 11 : DIVERS

Une buvette et une restauration seront à disposition des participants tout au long de la journée.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITE DU SABLE TT

Le Sablé Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques ainsi que les vols, pertes etc. dont pourraient être victimes les joueurs.

ARTICLE 13 : VIGIPIRATE



Dans le cadre du plan Vigipirate et pour la sécurité de tous les participants au tournoi, il vous sera demandé, à l'entrée de la salle, d'ouvrir vos sacs pour un contrôle visuel.

Tout refus de contrôle entraînera l'impossibilité de pénétrer sur le site de la compétition. Merci de votre compréhension.

ARTICLE 14 : APPROBATION DU REGLEMENT

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Sablé, le mardi 23 mai 2017.

Sablé Tennis de Table

Siège : 16, rue Paul DOUMER 72300 – Sablé-sur-Sarthe

Tel : 06.31.60.58.52

Mail : sablett@laposte.net

Web : <http://sablett.fr>